

ECOLE DE GOLF

145, Chemin du canton
73 800 PORTE-DE-SAVOIE

Tel : accueil 04 79 62 00 49

golfdesmarches@gmail.com

BOTTELIN Pierrick « pro » 06 22 27 71 96

Inscription 2020- 2021

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : ____/____/____

Nom des parents : (si différent) : _____

Adresse domicile : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Email principal : _____

Contact téléphone principal :

Fixe : _____

Portable : _____

Personne(s) à prévenir en cas d'urgence – Nom, Prénom, Lien parenté, téléphone) :

Licence : Oui---Non : Numéro de licence : _____

Certificat Médical : Oui – Non

Certificat médical ou questionnaire de santé obligatoire dès la rentrée.

Les certificats médicaux ont une validité de 3 ans mais doivent être validés chaque année, par un questionnaire de santé sur internet (site FFG puis licence puis certificat médical).

Autorisation parentale (photos et transport) à compléter et à remettre au secrétariat.

L'inscription à l'Ecole de Golf des Marches comprend :

Les heures de cours :

*26 semaines de cours à compter du **mercredi 9 septembre 2020** et des tests de classement.*

8 élèves maxi par cours.

Les seaux de balles au practice pendant le cours.

Le prêt de matériel éventuellement.

La licence et l'adhésion à l'association ASGM.

Le passage des drapeaux et des tests de classement.

L'accès gratuit au parcours durant l'année.

Des seaux de balles à tarif préférentiel, en dehors des cours.

Mercredi Matin: **11 H - 12 H**

Mercredi Après-midi: **14 H - 15 H**
15 H - 16 H 30

Samedi Matin: **9 H 30 - 11 H**
11 H 15 - 12 H 15

Samedi Après-midi: **14 H - 15 H 30**

***IMPORTANT** : les tranches horaires proposées sont provisoires et donc susceptibles de changement jusqu'au 26 septembre 2020. L'Ecole de Golf s'efforcera de respecter ces horaires, mais la validation définitive ne pourra intervenir qu'en fonction du nombre d'inscrits par groupe.

Tarif « **groupe progression** » : 1 h de cours par semaine**230.00 euros**

Tarif « **groupe performance*** » : 1 h 30 de cours par semaine.....**330,00 euros**

Tarif « **groupe performance plus*** » : 1 h 30 de cours par semaine.....**430,00 euros**

2 Stages (Toussaint, Pâques) : Grand jeu. Petit jeu. 4/5 enfants par groupe de stage

2 parcours 18 trous (encadrés par Pierrick) Participation aux green-fees.

* 2 parcours 9 trous extérieurs (encadrés par Pierrick) Participation aux green-fees

20% de remise pour le 2^{ème} enfant pour tous les groupes.

Chèques à l'ordre de ASGM, encaissés fin septembre ou en 3 fois si nécessaire.

Une réunion d'information aura lieu courant septembre 2020 au Club House.



AUTORISATIONS PARENTALES

ÉCOLE DE GOLF DES MARCHES

SAISON 2020-2021

Autorisation de transport :

Je soussigné (e),.....responsable légal de l'enfant :

Prénom : Nom :

Autorise mon enfant à participer aux différents déplacements organisés par l'école de Golf des Marches et l'Association Sportive du Club dans un cadre d'entraînements, d'animations ou de compétitions de Golf. J'autorise l'encadrement responsable à prendre toutes les dispositions en cas de maladie ou d'accident demandant une intervention urgente et/ou un transport dans un hôpital ou une clinique.

J'autorise que mon enfant soit transporté par les moyens que l'École de golf des Marches ou l'Association Sportive du club auront choisi à leur convenance, et sous la responsabilité des personnes mandatées par l'école de Golf des Marches et/ou l'Association Sportive du Club.

Fait à Les Marches, le En 2 exemplaires

« Lu et approuvé » en manuscrit

Représentant Légal

Président de l'Association Sportive du Golf Des Marches

Signature

Signature

Autorisation de reproduction de photographies, de capture d'images et d'utilisation de noms :

En étant membre de l'école de Golf des Marches, les Jeunes sont susceptibles d'être photographiés et/ ou filmé dans le cadre de leur enseignement ou de compétition golfique. Les représentants légaux s'engagent, par la signature du présent contrat, à autoriser la publication de photographies, d'utilisation du nom, et de capture d'images. Ils restent en droit de dénoncer cette autorisation par tous moyens écrit et à tout moment, en adressant un courrier à la direction et à l'Association Sportive du Golf des Marches. L'école de golf et l'Association Sportive du Golf des Marches, seront donc autorisées à reproduire et à diffuser la(les) photographie(s), l'(les) image(s), le(les) nom(s) et prénom(s) de mon enfant lors de son activité d'enseignement ou de compétition golfique et que cette utilisation peut concerner les supports suivants : le site internet du club, la page facebook du club et de l'école de golf, les affiches au club ou les supports pédagogiques publiés, qu'ils soient papiers ou internet. Elle est consentie librement et sans contrepartie, notamment financière, et ce quelles que soient la nature et l'importance de la diffusion. Cette autorisation est valable pour toute la durée en cours de la saison de l'école de Golf des Marches (septembre à juin). Elle pourra être révoquée à tout moment.

Fait à Les Marches, le En 2 exemplaires

« Lu et approuvé » en manuscrit

Représentant Légal

Président de l'Association Sportive du Golf Des Marches

Signature

Signature

LOI INFORMATIQUE ET LIBERTÉ

Les signataires des présentes autorisent le traitement informatisé des données personnelles de l'enfant par la Fédération Française de Golf et l'école de Golf des Marches, ainsi que l'association sportive du Golf des Marches. Les élèves de l'école de golf des Marches possèdent un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations les concernant et faisant l'objet d'un traitement informatisé par la FFGOLF (loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés). Ces informations sont destinées à la FFGOLF, ses organes internes et ses clubs affiliés et peuvent être communiquées aux partenaires fédéraux. Si le titulaire de l'autorité parentale ne souhaite pas que les coordonnées puissent être communiquées, il doit le signaler par tous moyens écrit à la Direction de l'école de Golf des Marches et à l'Association Sportive du club.

Fait à Les Marches, le En 2 exemplaires

« Lu et approuvé » en manuscrit

Représentant Légal

Président de l'Association Sportive du Golf Des Marches

Signature

Signature